

LIGUE REUNIONNAISE DU JEU D'ECHECS
Championnat de la Réunion RnB (Rapide & Blitz) 2022

Les 2 & 3 Juillet 2022 à Saint-Pierre

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Organisation

La Ligue Réunionnaise du Jeu d'Échecs (LRJE) est l'organisateur des Championnats de la Réunion du Jeu d'Échecs Rapide & Blitz 2022. Ils se dérouleront au Gymnase de Bois d'Olive - 97410 Saint-Pierre, les 2 & 3 Juillet 2022.

Les Championnats de la Réunion Rapide & Blitz sont ouverts à tous les licenciés A et B, sans condition de nationalité, et se divisent en deux tournois :

- Le Championnat de la Réunion de Blitz le 2 Juillet 2022

Phase qualificative – Ouverte à tous, ce tournoi se joue en **11 rondes** à la cadence de **5 minutes + 2 secondes par coup**. Les 4 premiers du classement sont qualifiés pour la phase finale en système coupe.

Phase finale – Tournoi en système coupe avec 2 Demi-finales et Finale.

Les parties pourront être suivies par les spectateurs grâce aux échiquiers de retransmission.

- Le Championnat de la Réunion Rapide le 3 Juillet 2022

Ce tournoi se joue en **7 rondes** à la cadence de **15 minutes + 3 secondes par coup**. Départages pour le titre sur l'échiquier si ex-aequo à la 1^{ère} place du classement général.

Article 2 : Règles du Jeu et Appariements

Tous les joueurs doivent avoir un identifiant FIDE. Si un joueur français n'en possède pas, la FFE lui attribuera un numéro. Afin qu'un joueur étranger puisse participer à un tournoi, il doit avoir reçu un numéro FIDE par sa fédération, faute de quoi la FFE lui attribuera un numéro français (affiliation sous le code pays « FRA »). Les joueurs français doivent obligatoirement avoir une licence A ou B.

Les Règles du Jeu appliquées sont les règles de la FIDE actuellement en vigueur (Congrès de Goy nuk en 2017). Les appariements sont effectués par ordinateur au moyen du logiciel PAPI, homologué par la FFE. Les appariements se font au système Suisse intégral pour les deux tournois.

Sont appariés à la première ronde tous les joueurs qui ont payé les droits d'inscription et confirmé leur participation au pointage :

- Avant samedi 2 Juillet 2022, 09h30 pour le Championnat Blitz
- Avant le dimanche 3 Juillet 2022, 09h00 pour le Championnat Rapide

Le classement pris en compte est le dernier Elo Rapide et Blitz publié au 1er Juin 2022 (FIDE ou National à défaut).

Le Championnat de la Réunion de Blitz est homologué pour le Elo National Blitz ainsi que le Elo Blitz FIDE. Le Championnat de la Réunion Rapide est homologué pour le Elo Rapide FIDE.

Règles spéciales aux cadences Rapide et Blitz : les articles A4 et B4 s'appliquent pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 : Horaires et forfaits

- Championnat de la Réunion Blitz

Samedi 2 Juillet 2022

8h30 à 9h30 : pointage, vérifications

10h00 – 12h30 : Ronde 1 à 5

13h30 – 16h30 : Rondes 6 à 11

16H45 : Demi-finales

17h15 : Finale *(et finale pour la 3^{ème} place)*

17h45 : Cérémonie de clôture et remise des prix

- Championnat de la Réunion Rapide

Dimanche 3 Juillet 2022

8h à 9h : pointage, vérifications

09h30 – 12h30 : Ronde 1 à 3

13h30 - 17h00 : Rondes 4 à 7

17h15 : Départages éventuels

17h45 : Cérémonie de clôture et remise des prix

L'article 6.7 des Règles du Jeu portant sur les retards est appliqué comme suit :

Il n'y a pas de retard sanctionné. Tout joueur peut arriver à son échiquier dans la limite du temps qui lui est imparti par rapport à l'heure de lancement de la ronde (15 minutes pour le Rapide, et 5 minutes pour le Blitz), sauf si l'arbitre en décide autrement. Si aucun des deux joueurs n'est présent au début de la ronde, seul le temps des Blancs s'écoule jusqu'à son arrivée.

Article 4 : Résultats et classement

Les résultats seront saisis directement par les joueurs grâce au logiciel PapiWeb.

Les classements sont établis en fonction du nombre de points de parties selon le barème suivant : 1 (gain), ½ (nulle) ou 0 (perte). Les joueurs sont départagés au Buchholz Tronqué puis à la Performance.

Pour le Championnat Rapide - **en cas d'égalité à la 1ere place, des matchs de départages seront joués pour déterminer le champion de la Réunion.**

Départages pour le titre de champion de la Réunion Rapide :

Si 2 joueurs à égalité :

- Match Aller/Retour en 5 min+2s/ coup
- En cas d'égalité, match Armageddon (5min blancs vs 4 min noirs en KO ; en cas de partie nulle les noirs sont déclarés vainqueur).

Si 3 joueurs à égalité :

- Tournoi toutes rondes en 5+2 min

Si égalité entre les 2 premiers à la suite de cette phase, match Armageddon (5min blancs vs 4 min noirs en KO ; en cas de partie nulle les noirs sont déclarés vainqueur).

Si l'égalité persiste entre les 3 joueurs, un nouveau tournoi toutes rondes sera joué, avec couleurs inversées.

Si 4 joueurs à égalité :

- Système coupe
- Match Aller/Retour en 5 min+2s/ coup
- En cas d'égalité, match Armageddon (5min blancs vs 4 min noirs en KO ; en cas de partie nulle les noirs sont déclarés vainqueur).

1^{ère} Demi-finale : 1^{er} vs 4^{ème} du classement

2^{ème} Demi-finale : 2^{ème} vs 3^{ème} du classement

Finale pour le titre : vainqueurs des demi-finales 1 et 2

➤ **Le vainqueur est déclaré Champion de la Réunion 2022 de Rapide !**

(Pour précision, le départage du Championnat Rapide sert uniquement à déterminer le titre de Champion de la Réunion. Il ne servira en aucun cas à déterminer le vice-champion et la 3^{ème} place, qui seront déterminés par le classement du tournoi. Cette règle s'applique également à l'attribution des prix)

Pour le Championnat Blitz - les 4 premiers de la phase qualificative (11 rondes) se départageront dans le cadre d'un tournoi au système coupe selon le modèle suivant :

1^{ère} Demi-finale : 1^{er} vs 4^{ème} des qualifications

2^{ème} Demi-finale : 2^{ème} vs 3^{ème} des qualifications

Finale pour la 3^{ème} place : perdants des demi-finales 1 et 2

Finale pour le titre : vainqueurs des demi-finales 1 et 2

➤ **Le vainqueur est déclaré Champion de la Réunion 2022 de Blitz !**

(Pour précision, les 3 premiers prix du Championnat de Blitz seront déterminés par les résultats de cette phase finale en système coupe)

Règlement des Demi-finales et Finales

- Match Aller/Retour en 5min+2s/ coup
- En cas d'égalité, match Armageddon (5min blancs vs 4 min noirs en KO ; en cas de partie nulle les noirs sont déclarés vainqueur).

Article 5 : Titres décernés

Les Championnats de la Réunion Rapide & Blitz décernent les titres suivants :

- le titre de Champion de la Réunion de Parties Rapides toutes catégories
- le titre de Champion de la Réunion de Blitz toutes catégories
- le titre de Championne de la Réunion de Parties Rapides toutes catégories
- le titre de Championne de la Réunion de Blitz toutes catégories
- 7 titres jeunes de champions de la Réunion de Parties Rapides, de U08 à U20, en catégorie mixte
- 7 titres jeunes de championnes de la Réunion de Parties Rapides, de U08 à U20, en catégorie féminine
- 7 titres jeunes de champions de la Réunion de Blitz, de U08 à U20, en catégorie mixte
- 7 titres jeunes de championnes de la Réunion de Blitz, de U08 à U20, en catégorie féminine

Conditions d'attributions des titres :

Les titres sont ouverts à tous les joueurs licenciés à la LRJE qui évoluent sous un code FIDE ou FFE.

Article 6 : Droits d'inscription

Tarifs pour chaque tournoi:

- Adultes : Rapide 20€, Blitz 10€ | 25 € pour les 2 tournois
- Jeunes: Rapide 10€, Blitz 5€ | 12 € pour les 2 tournois

Les inscriptions ne seront acceptées qu'en fonction des places disponibles.

Article 7 : Prix

Pour les deux tournois, les prix sont attribués à la place réelle après application du départage. Tout joueur absent à la remise des prix renonce à percevoir son prix.

Championnat de Blitz (2 Juillet) : dotation globale de 500 €

Championnat de parties rapides (3 Juillet) : dotation globale : 700 €

La répartition des prix sera diffusée en annexe, avant la ronde 6 du Blitz (et ronde 4 du Rapide).

Article 8 : Arbitrage

Arbitre en chef : Martial DEURVILLIER

Article 9 : Jury d'appel

Le jury d'appel est chargé de trancher les litiges. Il est constitué en début de compétition par les arbitres et il est composé :

- De l'Organisateur du Championnat,
- De deux joueurs (H/F) choisis parmi les participants,
- D'un membre du Comité directeur de la LRJE,
- D'un membre de l'équipe d'arbitrage.

La composition de ce jury, qui est présidé par le directeur de la compétition ou à défaut par le membre du comité directeur, sera affichée lors de la première journée de compétition.

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. La demande doit être faite immédiatement après la fin de la partie concernée.

Article 10 : Conduite des joueurs

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs affichée dans la salle du tournoi.

Le résultat de chaque partie doit être acquis loyalement à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser une quelconque partie sur un autre échiquier. Il est interdit de parler de parties en cours.

Un joueur ne peut quitter la salle de jeu sans la permission d'un arbitre. La salle de jeu est définie comme étant la zone de jeu, les toilettes, la buvette et la zone fumeur réservée aux joueurs. Un joueur ayant le trait n'est pas autorisé à quitter sa propre zone de jeu sans la permission de l'arbitre.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la zone de jeu, ainsi que dans toute autre zone du site, à l'exception de celles explicitement désignées comme zones fumeurs.

Dans la salle de jeu, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre, à moins qu'il soit complètement éteint, et laissé dans un sac. Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de transporter un sac contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre. S'il est prouvé qu'un joueur transgresse ce point réglementaire, le joueur perdra la partie. L'adversaire sera déclaré vainqueur.

Les arbitres peuvent effectuer un contrôle conformément au dispositif défini par l'article 11.3.3 des règles du jeu de la FIDE. Si un joueur refuse de se soumettre à ces obligations, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9 des règles du jeu de la FIDE.

Dès la fin de la partie, le vainqueur doit indiquer le résultat, ou le conducteur des Blancs en cas de match nul. Les joueurs doivent remettre le jeu en place et deviennent de simples spectateurs. Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.

Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. À défaut, une demande d'explications lui sera adressée par courrier.

Les arbitres sont tenus de respecter et de faire respecter les règles et règlements. Les joueurs sont tenus de respecter les arbitres.

Article 11 : Utilisation du droit d'images

Les Championnats de la Réunion Rapide & Blitz pouvant faire l'objet d'une captation aux fins de communication au public pour tout usage non commercial, sous toute forme (notamment photo, vidéo...), sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, chaque participant autorise expressément l'organisateur, à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre du Championnat, pour une durée ne pouvant excéder dix (10) années suivant la date du Championnat.

Le participant est informé et accepte sans réserve que sa participation à cette compétition implique la captation de son Image par la LRJE.

Concernant le site dédié, le participant accepte qu'il puisse être identifié par tout utilisateur d'internet renseignant son nom et prénom. Si vous souhaitez vous opposer à une telle publication pour un motif légitime, vous devez impérativement communiquer cette décision à l'organisateur, en amont de la compétition afin que les mesures adéquates soient prises.

Article 12 :

L'inscription aux Championnats de la Réunion Rapide & Blitz implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

L'organisateur

Florian LUTARD

L'arbitre

Martial DEURVILLIER